

Projet pilote pour faciliter les paiements dans l'industrie de la construction

19 juillet 2019

Les retards de paiement dans l'industrie de la construction sont récurrents et ont des conséquences importantes pour les entrepreneurs et les sous-traitants.

Pour répondre à cette problématique, le Secrétariat du Conseil du trésor, en collaboration avec la Coalition contre les retards de paiement dans la construction, certains organismes publics et l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, a mis en œuvre en 2018 un projet pilote d'une durée de trois ans, qui inclura 52 contrats publics, pour la facilitation des paiements aux entreprises œuvrant dans le cadre de ces contrats, incluant un calendrier de paiement obligatoire et un mode de règlement des différends impliquant un intervenant-expert.

Pour lire la suite cliquez ici.

Vos contacts clés



Pierre D. Grenier

Associé, Montréal

D +1 514 878 8856

pierre.grenier@dentons.com